Soixantième année. - N ° 214 A Vendredi 6 novembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3447

74 – HAUTE-SAVOIE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON-LES-BAINS

Extrait de jugement

Date : 29 octobre 2026.
Jugement d'interdiction de gérer.
893 840 850 RCS Thonon-les-Bains.
CAMARA (Mario Uri).
Nom d'usage : CAMARA (EI).
Activité : livreur de repas à domicile (non motorisé),.
Adresse : 1, Rue de la Ménoge, 74100 Annemasse.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Camara Mario Uri pour une durée de 5 ans